BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 87

42 – LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-ETIENNE

Ventes et cessions

432 611 226 RCS Saint Etienne.
3E FORMATION.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 7630.00 EUR.
Adresse : 8, Rue De Champagne, 42100 Saint-Étienne.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-ETIENNE du 29 septembre 2020, la société HD HYGIENE ET DIETETIQUE, Société à responsabilité limitée, au capital de 100 000 euros, dont le siège social est situé ZA les Plaines - 12 Allée des Artisans 48 230 CHANAC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 528 983 240 RCS MENDE, et la société 3E FORMATION, société à responsabilité limitée au capital de 7 630 euros, dont le siège social est 8, rue de Champagne 42100 ST ETIENNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 432 611 226 RCS SAINT ETIENNE, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société HD HYGIENE ET DIETETIQUE par la société 3E FORMATION. La société HD HYGIENE ET DIETETIQUE ferait apport à la société 3E FORMATION de la totalité de son actif, soit 331 949,43 euros, à charge de la totalité de son passif, soit - 52 460,71 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 279 488,72 euros. Le mali de fusion s'élève à - 3 659,48 euros. La société 3E FORMATION détenant la totalité des 100 000 parts composant le capital social de la société HD HYGIENE ET DIETETIQUE, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2020, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société HD HYGIENE ET DIETETIQUE depuis le 1er janvier 2020 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société 3E FORMATION. La société HD HYGIENE ET DIETETIQUE sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé : - au greffe du Tribunal de commerce de MENDE pour la société HD HYGIENE ET DIETETIQUE en

date du 3 novembre 2020, - au greffe du Tribunal de commerce de SAINT ETIENNE pour la société 3E FORMATION en date du 28 octobre 2020..

